



JOURNÉE D'ÉTUDE

OSER L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Enjeux et mise en œuvre
d'un enseignement novateur

Mercredi 24 mai 2017

De 13h30 à 17h30 | à l'ESPE

63, La Canebière | 13001 Marseille

Ouvert à tous | Renseignements auprès d'ACT :

04 91 63 59 88 | www.approches.fr

L'Enseignement moral et civique, entré en vigueur à la rentrée 2015, est une matière sans équivalent dans le curriculum scolaire français. Inscrit à tous les niveaux, de l'enseignement élémentaire à la terminale, il déjoue – ou dérange – les clivages épistémologiques auxquels nous sommes habitués : entre ordre cognitif et ordre sensible, entre régime de l'analyse et régime de l'engagement, entre recherche des causes et approche normative. Tel qu'il est énoncé, le programme est donc déroutant, mais il est en même temps séduisant : on sent intuitivement qu'il est pertinent et important, et qu'il devrait rencontrer des demandes des élèves et enrichir les relations pédagogiques.

Comment le mettre en œuvre dans sa complexité, en exploitant vraiment les potentialités dont il est porteur pour les élèves... et pour les personnels ? C'est tout l'objet de cette séance. On analysera d'abord la nouveauté de l'EMC, quels sont ses enjeux. Puis on discutera des dispositifs et des outils que l'EMC invite à mettre en œuvre, concrètement, à partir d'exemples.

Car l'EMC n'est pas la ènième version de l'éducation civique. Le programme qui lui est associé inclut une formation morale, qui appelle à repenser les approches à l'œuvre au sein du système scolaire français. C'est en réalité un nouveau concept d'enseignement qui réintroduit dans la classe la question des valeurs et du sens que chacun investit dans les activités, et qui appelle de ce fait une gestion du temps et du groupe renouvelée, une posture pédagogique repensée, une sélection d'objets ajustée, un rapport revisité aux disciplines et aux spécialités, pour fonder une pluridisciplinarité et une transversalité vivantes.

Sa démarche peut trouver à s'appliquer, en plus de l'EMC stricto sensu, à bien des objets relevant des diverses disciplines enseignées, et tout particulièrement dans les projets d'éducation-à (au développement durable, à la santé, à la citoyenneté, etc.), ainsi qu'au parcours citoyen.

La séance s'adresse particulièrement **aux formateurs ESPE de toutes disciplines**, impliqués dans les équipes de tronc commun, ainsi qu'aux **enseignants de toutes disciplines, CPE et chefs d'établissement**, et **aux inscrits en master MEEF** (étudiants & stagiaires). Elle ménagera des présentations théoriques et pratiques et des temps de discussion.

Avec :

► **Pierre Kahn**, responsable du groupe d'experts qui a élaboré le programme de l'EMC : « L'EMC, genèse, continuités, ruptures »

► **Claudine Leleux**, professeure à la Haute Ecole de Bruxelles et formatrice, spécialiste de formation morale : « Éduquer au jugement normatif ? Spécificités de l'EMC »

Mise en débat des apports des conférenciers avec ► **Jérôme Jardry** (IPR, référent EMC), ► **Marie-Catherine Marret** (chef d'établissement), ► **Marie-Christine de Riberolles**, (professeure d'histoire-géographie), ► **Ariane Richard-Bossez** (ESPE)